

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Ouverture des patinoires extérieures et de l'anneau de glace sous certaines conditions

**COATICOOK, le 8 janvier 2021** – Le conseil municipal est très heureux de pouvoir mettre les patinoires à la disposition de ses citoyens. Elles seront ouvertes à compter du 8 janvier. De nouvelles normes sont mises en application dans les différentes patinoires de la ville en raison des normes édictées par la Santé publique. Pour assurer une meilleure utilisation des différentes infrastructures et afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, les sites ont été divisés pour faciliter la pratique du patin libre ainsi que du hockey. Voici la liste de nos patinoires avec les services qui y sont offerts ou non :

Patin libre : un maximum de 25 personnes peut se trouver au même moment sur la glace. Les participants doivent respecter les consignes sanitaires de la Santé publique. En tout temps, la distanciation physique de 2m doit être respectée, sauf pour les membres d'une même famille.

- Parc Kennedy : Le chalet demeure fermé et la patinoire est réservée pour le **patin libre**
- Parc Yvon-Lemieux : Le chalet demeure fermé et la patinoire est réservée pour le **patin libre**
- Parc Laurence : L'anneau de glace est disponible pour le **patin libre**.
  - Ouverture du chalet et surveillance les jours de semaine de 18h à 19h30.
  - Ouverture du chalet et surveillance la fin de semaine et les congés scolaires de midi à 19h30.
  - La règle est de 4 personnes maximum à la fois dans le chalet.

Hockey : Le hockey en pratique libre, de façon individuelle, en duo ou en famille est autorisé sur cette patinoire.

- Parc Couillard : Le chalet demeure fermé et la patinoire est réservée pour le **hockey**
- Parc Laurence : La patinoire est réservée pour le **hockey**.
  - Ouverture du chalet et surveillance les jours de semaine de 18h à 19h30.
  - Ouverture du chalet et surveillance la fin de semaine et les congés scolaires de midi à 19h30.

- La règle est de 4 personnes maximum à la fois dans le chalet.

#### Hockey et patin libre :

- Parc Denis-Madore de Barnston : Le chalet demeure fermé et la patinoire est disponible pour le **patin** et le **hockey** (hockey en pratique libre, de façon individuelle, en duo ou en famille).
- Parc Elvyn-Baldwin : Le chalet demeure fermé et la patinoire est disponible pour le **patin libre** et le **hockey** (hockey en pratique libre, de façon individuelle, en duo ou en famille).

La location des patinoires pour les écoles est disponible. Dans ce cas, le chalet pourra être ouvert, mais la désinfection est obligatoire et elle se fait par les responsables des réservations.

Nous tenons à rappeler que les consignes de la Santé publique s'appliquent : port du couvre-visage, désinfection des mains, distanciation de 2m et éternuement dans le coude. De plus, pour le patin libre, un maximum de 25 personnes peut se trouver au même moment sur la glace. Pour le hockey, il est permis en pratique libre, de façon individuelle, en duo ou en famille. Un rappel des consignes est affiché sur chacun des sites, bien vouloir les respecter.

Il n'y a aucune réservation nécessaire. Nous procédons avec le principe du premier arrivé, premier servi.

Afin de s'assurer que la sécurité, la courtoisie et l'équité soient au rendez-vous, nous prions de suivre les consignes suivantes :

- 60 minutes à partir du début de l'heure  
(ex : 8 h à 9 h, 18 h à 19 h)
- S'il n'y a pas d'autres patineurs en attente après votre heure, vous pouvez poursuivre pour un autre 60 minutes.

La Ville de Coaticook tient à vous souhaiter une bonne saison hivernale sur nos patinoires!